

DANS NOTRE VILLAGE

Espace réservé à nos artistes et artisans, si l'organisation de la feuille le permet.
Contact : saintefoycom@gmail.com

MULTISERVICES

Faire à votre place tout ce que vous ne pouvez pas entreprendre
DEVAUX Gilles
31570 Ste Foy d'Aigrefeuille
Tél: 06.66.93.40.13.
Courriel: dg.services@sfr.fr
<http://dgservices.simdif.com/>



CHENILLES

PROCESSIONNAIRES



Pour la 4^{ème} année consécutive, la municipalité a lancé sa campagne de destruction des nids de chenilles processionnaires sur le domaine public.

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon nocturne dont la femelle pond sur les aiguilles de pin entre le 1^{er} juillet et le 15 septembre. L'éclosion a lieu environ 40 jours après la ponte et les jeunes chenilles vont se nourrir exclusivement d'aiguilles de pin. A partir de

janvier-février, les chenilles descendent des pins en processions pour s'enfouir dans le sol où elles se transformeront en chrysalide.

Des dégâts importants

Pour les arbres, les chenilles entraînent des défoliations qui peuvent parfois causer la mort des branches de la cime.
D'un point de vue humain et animal, les chenilles processionnaires portent des poils microscopiques très urticants, pouvant provoquer des démangeaisons, oedèmes, troubles oculaires...

La méthode la plus sûre pour les détruire consiste à brûler leurs nids. Il faut également prendre des précautions de sécurité indispensables (port de gants, lunettes de protection, masques et vêtements couvrants...), couper la branche et la brûler immédiatement. Nous vous conseillons de faire appel à une entreprise spécialisée, surtout si le nid est situé en hauteur ; de plus, celle-ci complètera la destruction par un traitement approprié.



La Prochaine Feuille:
c'est la 100^{ème} !!!

DECHETS VERTS

Les 07 - 14 - 21 Avril 2015



URGENCES

Pompiers 18 ou 112 (Numéro Urgence Européenne)

SAMU 15 ou 05.61.49.33.33

En l'absence de votre Médecin: après 20h, la nuit, le week-end et les jours fériés 3966

Centre Antipoisons 05.61.77.74.47.

Gendarmerie 17 ou 05.62.18.62.13 (Lanta)

EDF (incidents généralités) 08.36.67.77.24

GDF (sécurité gaz)
0.800.47.33.33

Pharmacies de garde :



LA FEUILLE DE STE FOY - N°99 Avril 2015

AGENDA

3 Avril
Carnaval de l'école

12 Avril
Repas de la Chasse

18 Avril
Beach Tennis

19 Avril
Repas
« Los Ainats »

24-25-26 Avril
Rencontres
Accordéons
du Lundi au Jeudi

Le Mot du Maire Première année de mandat



Après un an d'installation je tiens à exprimer ma satisfaction à l'égard de la nouvelle équipe municipale qui d'emblée s'est pleinement investie dans l'action.

Je veux louer l'enthousiasme et la motivation de l'ensemble des membres qui accomplissent un travail de terrain remarquable avec une assiduité et une disponibilité permanentes.

Les dossiers sont étudiés à la réunion de travail hebdomadaire au cours de laquelle sont également examinées les questions d'actualité et présentés les comptes rendus des différentes séances des conseils d'administrations des intercommunalités, auxquelles participent les délégués.

Ce fonctionnement s'effectue en étroite collaboration avec le personnel communal et avec nos partenaires chargés des maîtrises d'oeuvres à qui je souhaite également exprimer ma gratitude.

Tout cela se passe dans une bonne ambiance avec une véritable dynamique, qui porte déjà ses fruits.

Le Maire, Daniel RUFFAT

Le Dessin du Mois
À l'honneur ce mois-ci:
Louise MARTINEAU



Classe de CP



Mairie de Sainte-Foy d'Aigrefeuille - place de la mairie - 31570 - Tél.: 05 61 83 78 70 - fax : 05 61 83 70 46
courriel : saintefoydaigrefeuille.mairie@orange-business.fr site web: <http://www.mairiesaintefoydaigrefeuille.fr>

Rédaction et Réalisation Technique : Karine DELMAS, Florian ESCRIEUT, Sandrine VALETTE, Thierry MARCHAND.
Direction de la Publication: Daniel RUFFAT

CARNAVAL DE L'ECOLE



L'APE organisera le carnaval de l'école le
3 avril
à partir de 16h.
Quand Monsieur Carnaval sera brûlé,
un goûter sera offert à la salle des fêtes suivi
d'une boom pour les enfants.



A noter:

L'APE organisera le
31 mai
son vide grenier.

Pensez à réserver votre emplacement en envoyant
un courriel à apesaintefoy@yahoo.fr



Le Jardin de l'Ecole

Sur demande des écoliers eux-
mêmes à la Mairie, les employés des
services techniques ont aménagé un
jardin potager dans la cour de
l'école.



CHORALE

C'est sous le signe du partage, que les choristes de Ste Foy
et de Pompertuzat ont présenté un programme varié :
Chants Liturgiques, classiques, ...etc
Les enfants de notre village ont interprété en avant première
des extraits de leur comédie musicale qu'ils auront l'honneur
de vous présenter le samedi 30 mai à la salle des fêtes.
L'intégralité de la recette de cette soirée a été reversée à
l'association «Mères pour la Paix» dont le comité Midi-
Pyrénées a son siège à Saint Orens. Son but est d'apporter
une aide directe ou indirecte notamment aux femmes et aux
enfants en détresse, victimes de conflits, de défendre leurs
droits fondamentaux qui interviennent dans plusieurs pays du
monde.

STAGE DE TENNIS

Horaires du stage de tennis qui aura lieu au club
du lundi 13 avril au vendredi 17 avril.
Joueurs âgés entre 7 ans et 9 ans
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 10h à 12h Mercredi : de 9h à 11h
Joueurs âgés entre 10 ans et 17 ans
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 13h à 15h Mercredi : de 11h à 13h
TARIF DU STAGE : 80 euros.

BEACH TENNIS

Le TCSFA propose pour la 2ème année consécutive du beach
tennis qui se déroulera au club le samedi 18 avril à partir de 13h30.

Ouvert à toutes et tous,
venez nombreux découvrir cette activité dans la convivialité.
Un goûter sera offert à partir de 16h00.
Venez nombreux!

Contacts :

Jérémy Blandin : 0660947344
Steeve Roudié : 0620396397



E.D.M. - SOIREE CABARET

Le samedi 14 mars, L'Ecole de Musique a accueilli dans la salle des fêtes plus de 250 personnes pour
sa première soirée Cabaret.
Tout a été prévu dans un décor en rouge et noir ainsi que différentes scènes pour le spectacle.
Tous ont participé, professeurs et élèves, pour offrir à l'assemblée une soirée où se sont succédés:
mimes, claquettes, musiques, chants, et danses.



LOS AINATS DE SANTA FE



Après la traditionnelle galette qui a réuni le 25 janvier une soixantaine de participants dans
une ambiance conviviale, l'association LOS AINATS organise le dimanche 19 avril à 12 heures
un repas à la salle des fêtes de Sainte-Foy. Vous pourrez y déguster, après l'apéritif et une
salade composée, du veau à la plancha et des frites. Suivront fromages, dessert et café ainsi
que le jeu de la pesée du jambon le tout dans une chaude ambiance musicale.
INSCRIPTIONS JUSQU'AU 13 AVRIL pour le prix de 15 € pour les adhérents (20 € pour les
autres) à déposer dans la boîte aux lettres de l'association (entrée de la salle de musique)
accompagnées du règlement, de votre nom et du nombre de participants.

Le bureau de l'association vous y attend nombreux.

Poisson d'avril : quelle est l'origine de cette tradition ?

Tout a commencé, paraît-il, en 1564 lorsque le roi Charles IX décida de modifier la date du changement d'année...

Si l'origine du poisson d'avril est controversée, l'hypothèse la plus courante le fait naître au XVIe siècle.

En 1564, le roi Charles IX a décidé que l'année ne commencerait plus le 1er avril mais le 1er janvier.

Un changement a également décalé les échanges de cadeaux et d'étrennes qui marquaient le passage à la nouvelle
année. Pour semer le doute au sujet de la date réelle du nouvel an, certains ont persisté à offrir des présents en avril.
Avec le temps, les petits cadeaux d'avril se sont transformés en cadeaux pour rire, en blagues,
puis en stratagèmes pour piéger les autres.

Pourquoi le choix du "poisson" ?

Si les farces sont désormais connues sous le nom de "poisson d'avril", cela remonte là
encore à ce cher XVIe siècle. Les cadeaux que l'on s'offrait en avril étaient souvent
alimentaires. Cette date étant à la fin du carême, période durant laquelle la
consommation de viande est interdite chez les chrétiens, le poisson était le présent le
plus fréquent. Lorsque les blagues se développèrent, l'un des pièges les plus
courants était l'offrande de faux poissons.

Et dans les autres pays ? La tradition de la blague du 1er avril, au départ
occidentale, s'est peu à peu diffusée.

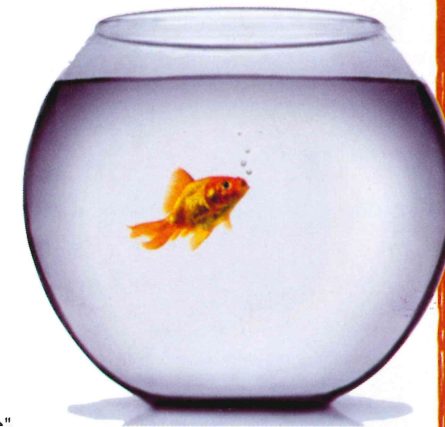
Elle s'exprime de différentes manières en fonction des pays.

En Angleterre, par exemple, le 1er avril est l' "April's fool day".

Les farces ne se font que le matin et si vous êtes piégé, vous êtes "une nouille".

En Ecosse, soyez deux fois plus vigilant qu'en France car les farceurs peuvent
également sévir le 2 avril.

Au Mexique, l'unique tour consiste à subtiliser le bien d'un ami. La victime aura en échange des bonbons et un
petit mot lui indiquant qu'il s'est fait avoir. Il existe même une version indienne du poisson d'avril : elle a lieu le 31 mars
et se nomme la fête d' "Huli"



RADARS PEDAGOGIQUES



Vous l'avez peut-être remarqué
sur les entrées du village, des
radars pédagogiques ont été
placés pour sensibiliser les
véhicules à la vitesse.

En effet, un a été placé avant le rond point sur
la départementale D18 qui sépare l'Ensoleilhada
et les Bruges.

Deux ont été positionnés sur la D54 sur les hauteurs de notre village et
un autre sera installé avenue René Cassin.



TRAVAUX REALISES à Borde Neuve

Des coussins lyonnais
ont été installés sur la
route D54 lieu dit
Bordeneuve dans le
but de ralentir la vitesse excessive des véhicules.

